



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

8944^e séance

Lundi 10 janvier 2022, à 10 heures

New York

Provisoire

Présidente : M^{me} Juul. (Norvège)

Membres :

Albanie	M. Hoxha
Brésil	M. de Souza Monteiro
Chine	M. Dai Bing
Émirats arabes unis	M ^{me} Nusseibeh
États-Unis d'Amérique	M. Mills
Fédération de Russie	M. Polyanskiy
France	M. de Rivière
Gabon	M. Biang
Ghana	M. Agyeman
Inde	M. Tirumurti
Irlande	M ^{me} Byrne Nason
Kenya	M. Kiboino
Mexique	M. Gómez Robledo Verduzco
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki

Ordre du jour

Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (S/2021/1091)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (S/2021/1091)

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Khatir Mahamat Saleh Annadif, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel ; M^{me} Ghada Fathi Waly, Directrice exécutive de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ; et M^{me} Cécile Thiombiano Yougbaré, avocate et analyste des politiques publiques auprès de Médecins du Monde, au nom de la Coalition citoyenne pour le Sahel.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2021/1091, qui contient le rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel.

Avant de donner la parole aux oratrices et orateurs inscrits sur la liste, je rappelle la dernière note 507 du Président du Conseil de sécurité (S/2017/507) sur les méthodes de travail du Conseil et encourage tous les participants, aussi bien membres que non-membres du Conseil, à faire leurs déclarations en cinq minutes ou moins. La note 507 engage également les personnalités appelées à présenter un exposé à être brèves et à se concentrer sur l'essentiel. Dans cet esprit, les personnes présentant un exposé sont pour leur part encouragées à limiter leurs observations initiales à sept ou 10 minutes. Tous les participants sont, par ailleurs, invités à porter leur masque en permanence, y compris lorsqu'ils prennent la parole.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Waly.

M^{me} Waly (*parle en anglais*) : C'est un honneur que de me joindre aux membres du Conseil de sécurité à la présente séance d'information. L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD) est fier d'apporter son appui au Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) et aux

efforts régionaux en faveur de la paix, et je me félicite de cette occasion d'informer le Conseil de nos travaux à cet égard. Je remercie la présidence norvégienne du Conseil de m'avoir invitée à prendre la parole aujourd'hui. Je sais également gré au Conseil de l'attention constante qu'il porte aux menaces que font peser la criminalité, la drogue, la corruption et le terrorisme sur la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest, au Sahel et au-delà.

J'ai eu le privilège de présenter un exposé au Conseil durant le débat public de haut niveau sur la sécurité maritime (voir S/2021/722) qui s'est tenu sous présidence indienne en août 2021. Comme le Conseil l'a reconnu à plusieurs reprises, les actes de piraterie et vols à main armée en mer, de même que d'autres formes de criminalité transnationale organisée, menacent la sécurité internationale et l'économie mondiale. La région du golfe de Guinée reste en tête des préoccupations. C'est dans le golfe que surviennent la majorité des enlèvements de marins contre rançon recensés dans le monde. Selon une étude de l'ONUSD réalisée l'an dernier, ces enlèvements sont le fait de groupes de pirates qui ne cessent de gagner en sophistication et s'avèrent de plus en plus capables de mener des attaques contre des navires internationaux dans les eaux plus profondes.

Comme le souligne le rapport du Secrétaire général (S/2021/1091), le nombre total d'incidents dans le golfe de Guinée a diminué l'an dernier grâce aux efforts nationaux de lutte contre la piraterie, notamment l'adoption, par de nombreux États, de la législation et des stratégies maritimes pertinentes. Néanmoins, la mise en œuvre du dispositif de sécurité maritime du golfe de Guinée ne progresse pas, et la piraterie et l'insécurité maritime continuent d'avoir de profondes répercussions sur la paix, la stabilité et le développement de la région.

D'après les estimations d'une nouvelle étude réalisée par l'initiative Stable Seas, en partenariat avec l'ONUSD et grâce au financement de la Norvège, les actes de piraterie et vols à main armée en mer représentent pour les États du golfe de Guinée un coût total d'environ 1,94 milliard de dollars par an. Les pertes de frais portuaires et de droits d'importation dues à la baisse de trafic maritime se chiffraient à 1,4 milliard de dollars par an. Ces milliards de dollars représentent une perte de potentiel et de fonds qui auraient pu être investis dans les économies licites et dans le développement des communautés côtières – des fonds plus que jamais nécessaires dans le contexte de la crise persistante liée à la maladie à coronavirus (COVID-19) dans la région.

Plus largement, dans toute l'Afrique de l'Ouest et au Sahel, nous constatons que la criminalité organisée, associée à la corruption, perpétue l'instabilité, la violence et la pauvreté. L'absence de débouchés et la frustration poussent davantage de jeunes à se tourner vers la piraterie et la criminalité, et les rendent plus sensibles aux arguments de la radicalisation. Du fait des conditions calamiteuses, les personnes vulnérables à la traite d'êtres humains et au trafic de migrants sont plus nombreuses, tout comme les femmes et les filles exposées à un risque accru d'exploitation et de violence sexuelle.

Selon l'édition 2020 du *Rapport mondial sur la traite des personnes* publié par l'ONUDC, quelque 59 % des victimes de traite détectées en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale sont des enfants, et 27 % sont des femmes. Les États Membres de la région ont également lancé l'alerte face à l'augmentation, ces dernières années, du trafic de drogue et de l'insécurité qui en découle. La consommation accrue de médicaments opioïdes pour raisons non médicales et la hausse des troubles liés à l'usage de drogues nuisent à la santé et à la sûreté publique en Afrique de l'Ouest, la région étant toujours fortement touchée par l'importation illégale de tramadol. Dans le même temps, l'Afrique de l'Ouest est devenue un producteur de méthamphétamine, principalement destinée aux marchés de l'Asie de l'Est et du Sud-Est. Le trafic de cocaïne constitue la principale menace à la sécurité, l'Afrique de l'Ouest servant de zone de transit majeure pour les expéditions à destination de l'Europe occidentale et centrale. Il en va de même du trafic de résine de cannabis.

Les données sur les saisies individuelles de drogues donnent à penser que le trafic de cocaïne transitant par des pays comme le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Nigéria et le Sénégal a augmenté au cours des deux dernières années. De très importantes saisies de cocaïne ont été enregistrées en Afrique de l'Ouest depuis 2019. La saisie de 214 kilogrammes de cocaïne annoncée au Niger au début de cette année illustre l'ampleur du problème. Le Sahel est également un axe important pour le trafic de résine de cannabis, dans lequel seraient impliqués des personnes affiliées à des groupes armés sahéliens. La valeur de ces flux illicites dépasse les budgets nationaux de certains pays de transit, ce qui est extrêmement déstabilisant dans le contexte d'une situation de sécurité complexe.

Qui plus est, le trafic de drogue, ainsi que le commerce illicite d'armes à feu et d'autres biens, contribuent au financement du terrorisme et à ses opérations. Des groupes terroristes se livreraient au trafic d'armes

légères, à la taxation et à la protection des cargaisons de drogues illicites transitant par les zones sous leur contrôle, à des enlèvements contre rançon, au vol de bétail et à l'exploitation illégale de l'or.

Il est clair que l'insécurité maritime, les flux illicites et les liens entre la criminalité transnationale organisée et le terrorisme constituent autant d'obstacles majeurs à la paix, à la sécurité et au développement en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Outre les efforts visant à fournir une aide humanitaire et une assistance d'urgence, à prévenir les conflits et à promouvoir le dialogue, y compris au sein des populations locales, nous devons encourager la volonté politique et appeler à un soutien international accru afin de renforcer les mesures permettant de lutter de façon globale et concertée contre la criminalité. Ces réponses efficaces doivent s'appuyer sur les cadres juridiques et institutionnels internationaux, les partenariats régionaux et les capacités nationales.

L'ONUDC accompagne les pays de la région pour faire avancer ces mesures, notamment par le biais de son programme mondial de lutte contre la criminalité maritime et de la Vision stratégique pour l'Afrique 2030 que nous avons lancée l'année dernière.

Afin de lutter contre la criminalité en mer, nous contribuons à l'examen de la législation et des cadres réglementaires de 16 pays côtiers d'Afrique occidentale et centrale. Nous avons également formé près de 2 000 juges, procureurs et agents des forces de l'ordre. Les activités d'assistance technique de l'ONUDC ont aidé le Togo et le Nigéria à faire aboutir les toutes premières poursuites judiciaires dans des affaires de piraterie dans la région l'année dernière, une étape décisive pour garantir la sécurité maritime en Afrique de l'Ouest.

Nous promouvons également une coopération régionale plus efficace, notamment en travaillant avec la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest. En outre, l'ONUDC aide les gouvernements du golfe de Guinée et de toute l'Afrique de l'Ouest à renforcer leurs capacités en matière de justice pénale ainsi que la coopération par le biais de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, de la Convention des Nations Unies contre la corruption et des instruments mondiaux de lutte contre le terrorisme.

Cette année, l'ONUDC mettra au point un nouveau programme régional pour fournir un appui intégré dans tous les domaines relevant de son mandat. Le

programme sera guidé par notre vision stratégique pour l'Afrique 2030, qui renforce le rôle des femmes et des jeunes et donne la priorité à l'innovation et à la prévention. Nous continuerons également de renforcer nos partenariats avec les organisations régionales et notre collaboration avec le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, y compris en sa qualité de co-chef de file du pilier paix et sécurité de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et de coprésident du Comité directeur du Programme Sahel de l'ONUDC.

L'Afrique de l'Ouest et le Sahel ne pourront connaître la paix que si la communauté internationale s'associe aux États Membres de la région pour appuyer les efforts locaux et transfrontières visant à lutter contre les menaces interconnectées que constituent la drogue, la criminalité, la corruption et le terrorisme. Nous ne pouvons pas laisser les pirates, les criminels et les terroristes profiter de la pauvreté et de l'instabilité ni exploiter les vulnérabilités pour jouir de l'impunité.

L'ONUDC reste pleinement mobilisé avec ses partenaires pour promouvoir une prévention holistique de la criminalité dans le cadre d'interventions plus générales au service de la consolidation de la paix et du développement qui favorisent des institutions étatiques promptes à réagir, améliorent la responsabilité et offrent des possibilités d'éducation et de travail, notamment pour les jeunes et les femmes. Ensemble, nous pouvons lutter pour la justice, élément essentiel de la prospérité et de la sécurité durables que les populations d'Afrique de l'Ouest et du Sahel sont en droit d'attendre.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Waly de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Thiombiano Yougbaré.

M^{me} Thiombiano Yougbaré : Je tiens à remercier le Conseil de sécurité ainsi que la présidence norvégienne pour l'invitation faite à la Coalition citoyenne pour le Sahel et la possibilité qui m'est offerte de témoigner de l'impact de la crise au Sahel.

Je m'exprime ici en tant que citoyenne burkinabé, dont le pays est malheureusement au cœur d'une escalade sans précédent de violences, et en tant que membre de l'association Médecins du monde. La Coalition citoyenne pour le Sahel est née du constat selon lequel la stratégie menée depuis 2013 pour tenter de mettre fin à

la violence n'a pas permis de ramener la stabilité dans notre région. Au contraire, le Sahel s'enfoncé un peu plus dans une crise dont les populations sont les premières victimes.

En 2021, plus de 800 civils ont été tués au Mali, au Burkina Faso et au Niger dans des attaques attribuées à des groupes armés non étatiques. D'autres civils sont morts dans des exactions attribuées à des forces de défense et de sécurité. La violence est aussi alimentée par la multiplication des groupes d'autodéfense. Les populations sont épuisées et les conséquences sont désastreuses. Au Burkina Faso, on estime qu'en 2022, 8 millions de personnes seront directement touchées par la fermeture ou la réduction des services sociaux de base, alors que 1,5 million de personnes ont déjà fui leur domicile à la recherche de la sécurité.

En tant qu'humanitaire, j'observe tous les jours les effets dévastateurs du manque d'accès aux soins de santé ; de l'insécurité alimentaire, quatre fois plus importante en 2021 qu'en 2020 ; de la déscolarisation de plus de 500 000 enfants ; et surtout de l'explosion des violences contre les femmes et les filles.

Cinquante-trois pour cent des personnes déplacées internes sont des femmes. Parmi elles, trois sur quatre se disent survivantes de violences. Nos équipes médicales constatent une recrudescence des viols lors de leurs sorties en cliniques mobiles. Nous avons vu une femme, déplacée trois fois à cause des violences, arriver mutique auprès de nos équipes médicales, ne contrôlant plus ses membres, dans un état de maigreur extrême et ne pouvant cesser de pleurer. Nous avons vu une jeune fille de 16 ans, violée lors de l'attaque de son village par des hommes armés, faire face à une prise en charge médicale et psychologique inadaptée. Nous avons vu tant de cas de dépression, d'idées suicidaires et d'insomnie que nos collègues ne comptent plus, mais qui sont autant de signes typiques du trouble de stress post-traumatique. Leurs patientes sont la plupart du temps des filles et des femmes.

En tant qu'association humanitaire de santé, nous sommes particulièrement préoccupés par les attaques contre les services et les soins de santé. Rien qu'en 2020, 25 personnels de santé ont été tués au Burkina Faso et 6 ont été kidnappés ou blessés. Ce qui m'inquiète surtout, c'est qu'après la peur et le désarroi des communautés, je vois monter la colère, qui s'exprime contre les autorités nationales et aussi contre des pays qui sont présents militairement dans la région, comme la France. Je me suis interrogée : comment en est-on arrivé là ? Eh

bien, parce que les priorités n'ont pas été mises dans le bon ordre. La réponse sécuritaire telle qu'elle est menée n'a pas suffisamment pris en compte les besoins des populations, et elle ne s'est pas suffisamment appuyée sur l'expertise et l'expérience de la société civile.

Pour que ces voix soient entendues, nous nous sommes réunis, avec 55 autres organisations diverses, pour créer la Coalition citoyenne pour le Sahel. Nos organisations sont principalement issues du Mali, du Niger et du Burkina Faso, mais il y a aussi des groupes régionaux et des organisations internationales. Ce qui nous réunit, c'est le constat que la stratégie du tout sécuritaire a failli et qu'il faut radicalement changer d'approche. Il faut le faire, et tout de suite.

Cette nouvelle approche que nous voulons et que nous appelons à mettre en œuvre, quelle est-elle ? Elle s'appuie sur ce que nous appelons les quatre piliers citoyens. Nous les avons présentés en avril dernier dans le rapport intitulé *Sahel : Ce qui doit changer*. C'est toute la communauté internationale, à commencer par les membres du Conseil, qui doit agir. Les membres du Conseil doivent agir et saisir l'occasion d'agir. C'est pourquoi je leur adresse directement aujourd'hui ces recommandations.

Tout d'abord, les États sahéliens et la communauté internationale doivent placer les civils au cœur de la réponse à la crise. C'est le pilier citoyen numéro un. Les décisions politiques et les opérations militaires doivent prioriser la protection des civils. Pour cela, il faut que les forces de défense et de sécurité sahéliennes et internationales fassent preuve de plus de transparence et de redevabilité dans la conduite de leurs opérations militaires.

Ensuite, les membres du Conseil doivent assurer la mise en œuvre d'une approche véritablement holistique, qui s'attaque aux causes profondes de la crise. C'est le pilier citoyen numéro deux, qui se base sur le constat aujourd'hui que la réponse antiterroriste seule est vouée à l'échec. Oui, elle est vouée à l'échec si d'autres priorités ne sont pas prises en compte. Et pour cela, il va falloir aussi que des membres du Conseil comme la France laissent les sociétés sahéliennes décider de ce qu'elles veulent. Les sociétés sahéliennes doivent pouvoir décider si elles veulent faire du dialogue entre les parties un élément essentiel à la résolution de la crise actuelle.

Troisièmement, il faut répondre à l'urgence humanitaire. C'est le pilier citoyen numéro trois. Il est indispensable de faire en sorte que les financements soient

à la hauteur des besoins et que l'accès humanitaire ne soit jamais entravé. C'est particulièrement crucial pour les femmes et les filles, car nous savons que 60 % de la mortalité maternelle en contexte de crise est évitable. Le Dispositif minimum d'urgence en santé reproductive doit être financé et mis en œuvre pour un accès effectif à des services de santé complets. Je veux ici rappeler l'importance pour tous de respecter et de faire respecter le droit international humanitaire et les principes d'impartialité, de neutralité et d'indépendance des acteurs de l'aide. Ces principes ne sont pas juste des concepts, ils sauvent des vies.

Enfin, il faut lutter contre l'impunité. C'est le pilier citoyen numéro quatre. Parce que l'impunité alimente le cycle de la violence et favorise le recrutement par les groupes armés, comme les membres le savent. Tant qu'elle prévaut, il sera impossible de rétablir la confiance entre les populations et les gouvernements. Or, cette confiance est cruciale pour résoudre les crises au Sahel.

En tant que Burkinabé, j'ai froid dans le dos quand j'observe cette escalade de violence qui fait de mon pays un terrain de hautes crises et endeuillé tous les jours. Et j'espère que les hauts diplomates du Conseil ont aussi froid dans le dos, car ces faits, ces réalités et le vécu des populations dans les pays du Sahel, ils les connaissent. Ils les connaissent et ils peuvent faire quelque chose, ils peuvent agir, et il est temps d'agir. Nous demandons donc que les prochaines communications du Conseil de sécurité reflètent cette réalité et soulignent que la lutte contre le terrorisme ne doit pas se faire au détriment de la protection des civils. Les populations du Sahel ont besoin que le Conseil de sécurité entende la voix de la société civile sahélienne et la mette au cœur de sa réponse à la crise.

La Présidente (parle en anglais) : Je remercie M^{me} Thiombiano Yougbaré de son exposé.

Je donne maintenant la parole au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Annadif.

M. Annadif : Qu'il me soit permis tout d'abord de vous féliciter, Madame la Présidente, pour votre élection à la tête du Conseil de sécurité pour le mois de janvier, et en même temps, d'en profiter pour féliciter les nouveaux membres du Conseil, à savoir l'Albanie, le Brésil, les Émirats arabes unis, le Gabon et le Ghana, ainsi que pour saluer la présence de la Directrice exécutive de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

C'est un plaisir et un honneur de présenter ce matin au Conseil de sécurité le dernier rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique de l'Ouest et au Sahel (S/2021/1091). Depuis notre rencontre au mois de juillet dernier (voir S/PV.8814), la sous-région a connu des développements qui requièrent l'attention du Conseil. Il est indéniable que l'Afrique de l'Ouest continue de faire des progrès dans de nombreux domaines. Cependant, elle est de plus en plus en proie à une insécurité généralisée qui risque d'annuler les avancées chèrement acquises.

Au mois de novembre dernier, j'ai eu le privilège de présider une session de la Commission mixte Cameroun-Nigéria en charge de la mise en œuvre de l'arrêt de la Cour internationale de Justice sur le conflit frontalier entre les deux pays, et ce, après une interruption de sept ans. Ce fut l'occasion de faire le point sur les progrès accomplis depuis la création de la Commission il y a 19 ans.

À la date d'aujourd'hui, les deux pays se sont entendus sur près de 2 050 kilomètres du tracé de la frontière estimée à 2 100 kilomètres, ce qui laisse très peu de points de désaccord. La construction de bornes, symboles physiques de la démarcation, s'est poursuivie également malgré l'insécurité. En effet, 1 673 bornes sont déjà construites, soit plus de 60 % du projet.

Ces réalisations sont autant d'exemples positifs de résolution des conflits, démontrant concrètement la manière dont le règlement pacifique des différends frontaliers peut renforcer la confiance et la coopération bilatérale entre des pays voisins. Le Nigéria et le Cameroun doivent être félicités, et nous devons reconnaître fièrement que notre détermination commune nous a désormais rapprochés de l'accomplissement de notre mandat.

Le 4 décembre, en compagnie de cinq anciens chefs d'État africains à la tête de missions d'observation électorale, j'ai été le témoin privilégié de l'enthousiasme et de la discipline avec lesquelles un pourcentage record de 89 % d'électeurs gambiens ont exprimé librement leur vote au scrutin présidentiel, supervisé par une commission électorale qui a bâti une relation de confiance avec les partis politiques, les candidats et les électeurs, faisant de ce scrutin un succès retentissant. Quelques semaines plus tôt, à l'issue d'une élection présidentielle exemplaire à Cabo Verde, les Caboverdiens ont choisi un candidat de l'opposition, qui s'est engagé à coopérer de manière constructive avec la majorité gouvernementale au Parlement.

Malgré toutes les inquiétudes justifiées suscitées par les turbulences actuelles en matière de gouvernance démocratique, ces exemples confirment l'attrait de la démocratie, comme le plus sûr vecteur pour façonner l'avenir des communautés au sein de la république. Les prochaines élections locales au Sénégal, dans une dizaine de jours, suscitent un vif intérêt, car pour la première fois, les maires pourront être élus au suffrage universel direct, conséquence de la modification consensuelle du code électoral après un large dialogue politique.

Le dialogue est également productif au Niger, où l'opposition et la majorité continuent de discuter, ce qui contribue à l'apaisement sur le plan politique dans un contexte très volatile. En Guinée-Bissau, en coordination avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), nous sommes en contact permanent avec les acteurs politiques pour faciliter une entente sur les réformes indispensables. En Sierra Leone et ailleurs, je suis engagé avec les parties prenantes pour les aider à combler leurs divergences et à avancer sur les questions d'intérêt national.

S'il y a des raisons de se réjouir des avancées politiques que je viens de mentionner, il faut également constater que l'environnement en matière de sécurité est redevenu plus préoccupant. Au Burkina Faso, les attaques incessantes de groupes terroristes ont entraîné un désenchantement grandissant du public face aux difficultés de l'État à inverser la tendance meurtrière et fragilisé le consensus légendaire du pays. Des attaques à grande échelle contre des cibles militaires et civiles se sont poursuivies au Mali, au Burkina Faso et au Niger.

Au Nigéria, le regain de criminalité et de conflits entre agriculteurs et éleveurs a détourné l'attention de la violence extrémiste dans le nord-est, qui reste néanmoins omniprésente. D'autres incidents, bien que de faible ampleur, dans le nord de la Côte d'Ivoire, du Bénin et du Togo, démontrent que la menace tant évoquée des actes de terrorisme se déplaçant du Sahel en direction des pays du golfe de Guinée est désormais une réalité.

L'une des conséquences majeures de ces développements sécuritaires est que notre région vit une crise humanitaire multiforme, caractérisée par la hausse des prix des produits alimentaires, l'augmentation de la pauvreté du fait de la maladie à coronavirus (COVID-19) et la perte des récoltes du fait de la sécheresse. Plus de 38 millions de personnes risquent de manquer de nourriture d'ici la prochaine saison de soudure, soit une hausse de 23 % par rapport à l'année dernière. L'insécurité grandissante a conduit à des déplacements massifs

de population et un abandon des terres agricoles par les millions de personnes déplacées. En novembre 2021, il y avait plus de 8 millions de réfugiés, déplacés internes, rapatriés et apatrides en Afrique de l'Ouest et 4,1 millions dans les pays du G5 Sahel. Le corollaire en est que des millions d'enfants grandissent dans des conditions difficiles, traumatisés, mal nourris, mal soignés et sans éducation. Je me permets à ce stade d'inviter la communauté internationale à se préoccuper du caractère urgent de cette situation qui est une hypothétique sur l'avenir des populations et dont les conséquences pourraient se faire ressentir bien au-delà de la sous-région.

C'est le lieu de se féliciter des dernières opérations conjointes entre le Burkina Faso et le Niger d'une part, et entre la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo et le Bénin d'autre part, ainsi que du travail de la Force multinationale mixte dans le bassin du lac Tchad et de la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel). Il y a lieu également de saluer le courage et la détermination des hommes et des femmes en uniforme qui font face à cette situation complexe, caractérisée par une guerre asymétrique qui n'a pas encore livré tous ses secrets et dont les principales victimes sont les populations civiles, qui doivent être partie de la solution.

Des plateformes de discussions telles que le Forum des gouverneurs pour la coopération régionale sur la stabilisation, la consolidation de la paix et le développement durable du bassin du lac Tchad et celui des gouverneurs des régions frontalières du Liptako-Gourma se sont avérés efficaces pour réunir les parties prenantes directement concernées au niveau des gouvernements, de la société civile et des communautés, afin d'échanger des points de vue et de trouver des solutions à leurs besoins spécifiques.

Il y a quatre semaines, à Dakar, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) a organisé une conférence des leaders traditionnels et religieux de toute la région, y compris des femmes notables du Liptako-Gourma et du nord-est du Nigéria. Pendant deux jours d'échanges, une réflexion approfondie a été menée sur la meilleure façon de rentabiliser l'influence de chacun, au niveau local, national et régional, pour valoriser la contribution des communautés à la résolution de ces crises qui entravent leur développement.

L'opérationnalisation de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel se poursuit en collaboration avec le Bureau du Coordonnateur spécial pour le développement au Sahel, mon frère Abdoulaye Mar Dieye.

Désormais, un accent est mis sur la centralité de la stratégie et de son plan d'appui en tant que chapitre commun du système des Nations Unies pour guider les différents cadres stratégiques.

Dans cette optique, les coordonnateurs résidents et coordonnateurs de l'action humanitaire du système des Nations Unies devraient s'engager pour que la stratégie soit une plateforme stratégique directrice pour les cadres de coopération et les programmes d'intervention humanitaire des Nations Unies au Sahel, en intégrant l'approche Nexus Plus dans toutes leurs interventions.

Les efforts d'alignement de la stratégie intégrée aux politiques nationales et régionales au Sahel seront poursuivis, en étroite collaboration avec nos partenaires du G5 Sahel, de l'Autorité du Liptako-Gourma et de la Commission du bassin du lac Tchad, en recourant davantage aux analyses prospectives.

Par ailleurs, dans le but de renforcer la cohérence et la coordination, l'UNOWAS soutient les efforts de revitalisation de la plateforme ministérielle de coordination des stratégies pour le Sahel, pour améliorer la participation par les États membres, les institutions régionales, et les organisations de la société civile. En outre, la feuille de route 2022-2023 de la stratégie, en cours de finalisation, devrait englober les actions susceptibles d'adapter nos interventions au Sahel dans l'ère post-COVID-19.

Il y a quelques semaines, en collaboration avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, dont je salue la présence, l'UNOWAS a réuni les attachés de défense des ambassades basées à Dakar pour approfondir les pistes de réflexion sur les liens opérationnels entre les foyers de criminalité dans le Sahel, et les côtes du golfe de Guinée.

La résurgence des coups d'État, notamment en Afrique de l'Ouest, est souvent la conséquence de pratiques politiques en total décalage avec les aspirations des populations. Dans ce contexte, Il y a lieu de féliciter la CEDEAO pour son engagement actif au sujet des crises au Mali et en Guinée. L'UNOWAS soutient et accompagne ces efforts pour un retour à l'ordre constitutionnel dans les plus brefs délais. C'est le lieu de saluer également la décision des chefs d'État de la CEDEAO de réviser le Protocole additionnel de 2001 sur la démocratie et la bonne gouvernance pour que l'on puisse trouver une solution aux modifications constitutionnelles, aux limites des mandats et autres dynamiques de la gouvernance politique.

Les projets de cohésion sociale engagés par les Nations Unies et visant à faciliter les transitions pacifiques et inclusives au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Guinée et au Niger vont dans ce sens. Ces projets visent à favoriser les processus de réconciliation aux niveaux national et communautaire en se basant sur les perspectives et le renforcement des infrastructures locales pour la paix, et la promotion des droits de l'homme et du vivre ensemble.

Un autre exemple des initiatives que l'UNOWAS compte poursuivre résolument en 2022 réside dans notre collaboration avec les partenaires régionaux pour faciliter la mise en place d'un forum des ministres de la justice et des experts judiciaires en Afrique de l'Ouest, comme mécanisme adéquat de réponse aux conflits permanents qui ont jusqu'à présent sapé l'état de droit et le respect des droits de l'homme dans la région. Une fois établie et opérationnelle, cette plateforme ministérielle régionale devrait contribuer de manière significative à mobiliser la volonté politique nécessaire pour, entre autres, renforcer les capacités des systèmes judiciaires.

Nulle part la nécessité d'une approche à long terme n'est plus évidente qu'en ce qui concerne les changements climatiques. Qu'il me permis de saluer à cet égard le leadership du Secrétaire général sur ce sujet de la plus haute importance. À l'UNOWAS, nous avons créé un groupe de travail régional interinstitutions qui a produit une analyse conjointe en réponse aux recommandations du Comité exécutif du Secrétaire général. Par ailleurs, nous organiserons dans quelques semaines une grande conférence, en collaboration avec le Gouvernement irlandais, pour lancer des initiatives concrètes, avec la participation d'experts et d'institutions actives dans ce domaine de plus en plus crucial.

Dans le cadre de notre nouvelle vision pour l'UNOWAS, j'ai l'intention de travailler beaucoup plus étroitement avec les équipes de pays du système des Nations Unies dans les 16 pays couverts par l'UNOWAS, afin d'aligner nos actions respectives sur les priorités clefs autour desquelles les intérêts des Nations Unies convergent. Collectivement, et en appliquant nos avantages comparatifs, tout en restant guidés par le même objectif, nous devons agir pour renforcer le cercle vertueux de la bonne gouvernance, de la sécurité, de la paix et du développement. À cet égard, je voudrais saluer l'action essentielle de la Commission de consolidation de la paix, qui contribue efficacement à l'accompagnement de beaucoup de pays de la sous-région en situation de sortie de crise.

Nous devons être encore plus déterminés dans la mise en œuvre des priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité, et du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité. En effet, bien que plus de 50 % des électeurs de la sous-région soient des femmes, leur présence de façon significative au niveau des organes de décision tarde à se concrétiser, même s'il faut reconnaître que plusieurs pays ont mis en place des législations de discrimination positive pour les postes électifs, notamment grâce à des lois sur les quotas ou la parité.

Dans le même esprit, la plupart des pays de la région ont maintenant des plans d'action nationaux pour la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000). Pour autant, le Conseil conviendra avec moi que, 21 ans après l'adoption de la résolution 1325 (2000), une plus grande volonté politique, se traduisant entre autres par le financement sur les budgets nationaux de ces plans d'action, est plus que nécessaire.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Annadif de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Agyeman (Ghana) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Gabon, le Kenya et mon pays, le Ghana.

Je tiens en premier lieu à remercier M. Annadif Khatir Mahamat Saleh, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), de l'exposé qu'il a présenté au Conseil. Je salue son engagement constant à utiliser les bons offices du Secrétaire général pour consolider la paix et la stabilité en Afrique de l'Ouest et dans la région du Sahel.

Nous saluons également la participation à la présente séance de M^{me} Ghada Fathi Waly, Directrice exécutive de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, et de M^{me} Cécile Thiombiano Yougbaré, qui a parlé au nom de la Coalition citoyenne pour le Sahel, et nous les félicitons d'avoir partagé leurs perspectives uniques.

Tout en accueillant avec satisfaction le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique de l'Ouest et au Sahel (S/2021/1091), nous tenons à souligner l'importance de la diplomatie préventive dans le contexte du mandat de l'UNOWAS et nous estimons que le renforcement des efforts de diplomatie préventive dans la région contribuera à obtenir des résultats

encore plus vastes. Dans ce contexte, nous saluons les progrès accomplis depuis le dernier rapport présenté au Conseil (S/2021/612) en ce qui concerne la consolidation de la démocratie à Cabo Verde et en Gambie, qui ont récemment organisé avec succès leurs élections législatives périodiques. Nous observons cependant que des problèmes politiques, de sécurité et humanitaires persistent dans certaines parties d'Afrique de l'Ouest et du Sahel, et nous accueillons positivement les gestes de conciliation faits par les Présidents du Bénin et de la Côte d'Ivoire, qui ont contribué à réduire les tensions politiques dans ces deux pays. Nous accueillons également avec satisfaction les dialogues en cours au Burkina Faso, au Sénégal et au Togo en vue de renforcer le consensus sur les questions politiques et de sécurité.

En ce qui concerne l'examen du rapport du Secrétaire général dont nous sommes saisis, les trois membres africains du Conseil voudraient mettre en avant trois motifs de préoccupation.

La première question qui constitue une préoccupation fondamentale est le recul des valeurs démocratiques et de la culture constitutionnelle en Afrique de l'Ouest et au Sahel, comme l'illustrent les changements inconstitutionnels de gouvernement au Mali, à deux reprises, puis en Guinée. La situation politique au Mali et en Guinée est contraire à l'architecture de gouvernance de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), énoncée dans le Protocole sur la démocratie et la bonne gouvernance, et constitue une source de division et d'instabilité dans ces deux pays, avec des répercussions pour l'ensemble de la région. La situation actuelle ne reflète pas les aspirations politiques des peuples de ces deux pays. En effet, les populations d'Afrique de l'Ouest et du Sahel, qui ont subi des coups d'état dans un passé lointain, sont parvenues à la conclusion claire que ces attaques inacceptables contre la gouvernance démocratique ne les ont pas servies.

Nous nous félicitons donc de la détermination de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement des États membres de la CEDEAO à assurer une transition rapide vers un régime constitutionnel dans ces pays et à renforcer davantage les valeurs démocratiques et la culture constitutionnelle en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Nous sommes préoccupés par les retards dans les processus de transition au Mali, par l'absence d'une feuille de route pour une élection et par l'échec de la mise en place d'un conseil national de transition en Guinée, ce qui permettrait aux peuples de ces deux pays de déterminer quels devraient être leurs dirigeants. À cet égard, nous appelons le Conseil à soutenir sans réserve

les mesures annoncées lors de la réunion extraordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement des États membres de la CEDEAO qui vient de se tenir à Accra, au Ghana, le dimanche 9 janvier 2022.

Dans le cas du Mali, la Conférence de la CEDEAO juge inacceptable la proposition des autorités maliennes de faire durer la transition jusqu'à cinq ans et a donc appliqué de nouvelles mesures supplémentaires d'ordre diplomatique, économique et financier, conformément aux protocoles communautaires. Ces mesures comprennent la fermeture des frontières terrestres et aériennes entre les pays membres de la CEDEAO et le Mali ; la suspension de toutes les transactions commerciales et financières entre les États membres de la CEDEAO et le Mali, à l'exception des produits essentiels énumérés ; le gel des avoirs de la République du Mali dans les Banques centrales de la CEDEAO ; le gel des avoirs de l'État malien et de toutes les entreprises publiques et institutions paraétatiques dans les banques commerciales ; et la suspension du Mali de toute assistance financière et de toute transaction avec les institutions financières de la CEDEAO. Aussi difficile qu'il soit pour la Conférence de la CEDEAO de les imposer, ces sanctions ont été jugées nécessaires pour faciliter le processus de retour à l'ordre constitutionnel au Mali.

En ce qui concerne la Guinée, les membres africains du Conseil de sécurité considèrent que la parole de la junte guinéenne, face à l'absence de feuille de route pour la transition, ne donne pas l'assurance d'un engagement à rétablir l'ordre constitutionnel. Nous appelons donc les autorités guinéennes à travailler avec la CEDEAO pour mettre en place le Conseil national de transition, condition préalable à l'élaboration d'une feuille de route pour la transition. Nous saluons la décision de la CEDEAO d'envoyer une mission à Conakry pour discuter du processus de transition avec les autorités de transition.

Deuxièmement, la détérioration de la situation sécuritaire dans la région, caractérisée par la récurrence des attaques terroristes dans un certain nombre de pays de la région, notamment au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Nigéria, et la propagation des attaques dans les pays côtiers, est préoccupante. Nous réitérons donc l'appel du Conseil de sécurité au Secrétaire général pour qu'il tire parti des initiatives et mécanismes existants de l'ONU pour des actions intégrées et interpiéliers en vue de lancer des projets spécifiquement dédiés à l'endigement de la violence intercommunautaire, en étroite coordination avec l'Union africaine, notamment sa mission pour le Mali et le Sahel.

En prévision des élections en Libye, nous soutenons l'appel de l'Union africaine à la coopération entre les principales parties prenantes dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan de retrait des forces étrangères, afin de veiller à ce que ce retrait n'ait pas d'incidence négative sur la stabilité de la région. Nous saluons la décision de la Conférence d'activer immédiatement la Force en attente de la CEDEAO, afin de se préparer à toute éventualité, compte tenu des défis de la transition au Mali.

Nous restons préoccupés par le lien prévu entre les réseaux criminels maritimes et les groupes terroristes terrestres dans la région. Nous encourageons donc un soutien urgent à la pleine opérationnalisation de l'ensemble du dispositif de sécurité maritime de la CEDEAO. À cet égard, nous nous félicitons des discussions entamées au sein du Conseil sur la piraterie maritime dans le golfe de Guinée, qui, selon nous, contribueront à renforcer les efforts multilatéraux visant à lutter contre cette menace dans la région. Nous comptons sur le soutien et la coopération des membres du Conseil dans ce processus.

Nous demandons instamment que de véritables mesures soient prises en matière de désarmement, de démobilisation et de réintégration, afin de répondre aux opérations de recrutement des groupes aux idéologies extrémistes. Il faut faire face à la menace que représentent tant les groupes signataires que les groupes armés non signataires. Nous appelons également tous les acteurs de la région, et du monde entier, à prendre des mesures concertées pour saper les économies criminelles qui incitent les groupes armés illégaux à opérer et leur permettent de le faire efficacement. L'adoption de mesures délibérées et agressives contre la criminalité transnationale est essentielle à la stabilisation de la région.

Nous réitérons notre soutien à l'inclusion des menaces sécuritaires d'origine climatique dans le mandat de l'UNOWAS et pensons que cela complètera les efforts visant à mettre en œuvre les engagements pris dans le cadre d'initiatives régionales telles que la déclaration sur les changements climatiques adoptée récemment par la CEDEAO et les 15 autres initiatives et actions entreprises dans la région pour renforcer la gouvernance climatique. Nous sommes d'avis que cela servira de mécanisme préventif pour traiter les conflits potentiels, tout en réduisant le risque de reprise des conflits pour les pays en situation de fragilité. Nous saluons également la prochaine conférence régionale sur les changements

climatiques, la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel, qui se tiendra au premier trimestre de 2022 et qui, selon nous, fera avancer le processus de traitement de la question dans la région.

Troisièmement, nous sommes préoccupés par l'impact humanitaire de la situation de conflit dans la région, y compris des facteurs tels que le terrorisme, le banditisme armé, les affrontements entre agriculteurs et éleveurs et les catastrophes naturelles. L'impact accru de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sur les conditions socioéconomiques des populations de la région pose des défis supplémentaires à la stabilité de la région. Nous demandons donc instamment l'équité et la justice vaccinales et prenons note du soutien financier que la Commission de la CEDEAO demande de la communauté internationale et des partenaires donateurs afin de renforcer les interventions humanitaires axées sur le renforcement de la résilience et du rétablissement des communautés.

Tout en saluant les investissements dans les capacités militaires et dans des domaines tels que la gestion des frontières et le partage du renseignement pour aider à la détection précoce afin de mieux gérer l'instabilité dans la région, nous estimons que ces investissements ne sont que rudimentaires dans la lutte contre le terrorisme et les innombrables défis de la région. Des investissements nouveaux et supplémentaires sont nécessaires dans la région pour s'attaquer aux causes profondes des problèmes persistants, en particulier pour remédier aux déficits de gouvernance et de développement, en donnant la priorité aux femmes et aux jeunes dans les processus décisionnels. À cet égard, nous appelons les États de la région et les partenaires internationaux à soutenir des approches globales, notamment par le biais de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et du Programme d'investissements prioritaires du Groupe de cinq pays du Sahel, qui contribueront tous à améliorer la situation en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

Enfin, nous appelons également à soutenir le projet de déclaration de la Présidente du Conseil de sécurité sur l'UNOWAS qui sera bientôt présenté au Conseil.

M^{me} Byrne Nason (Irlande) (*parle en anglais*) : Je voudrais, pour commencer, remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Annadif, de son évaluation très complète et très franche des faits nouveaux survenus ces six derniers mois et de sa direction des travaux indispensables dont s'acquitte le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) en cette période à l'évidence très difficile.

Je tiens également à remercier M^{me} Waly et M^{me} Thiom-biano Yougbaré de leurs exposés très éloquents sur les défis considérables auxquels la région est actuellement confrontée.

Malgré les progrès récents et l'évolution encourageante de la situation à Cabo Verde et en Gambie en particulier, le fait est qu'à l'échelle de la région, la sécurité et la stabilité restent inaccessibles pour un trop grand nombre de personnes. Les actions et exemples mobilisateurs ne manquent pas. De fait, la persévérance des citoyens et des organisations de la société civile d'Afrique de l'Ouest dans des circonstances aussi difficiles est un signe manifeste de leur détermination globale à voir des progrès. Toutefois, ces progrès ne seront possibles qu'avec une gouvernance démocratique robuste et sans exclusive, des institutions publiques efficaces, la promotion et la protection des droits humains et le respect des principes de transparence et de responsabilité.

La volonté politique est impérative pour progresser. À cet égard, je tiens à dire que l'Irlande appuie sans réserve les conclusions du sommet de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui s'est tenu hier concernant le Mali. Nous savons pertinemment qu'en ce moment même, la situation au Mali est à un stade critique, et nous savons aussi que ce pays et la situation qui y règne, jouent un rôle déterminant pour la sécurité et le progrès de la région au sens large. L'Irlande appuie sans équivoque les actions de la CEDEAO et se félicite du leadership dont elle fait montre face aux récents événements, en plaçant les citoyens au cœur de ses décisions.

L'Irlande condamne la succession d'attaques effroyables contre les civils et les soldats de la paix qui ont marqué la période à l'examen, et nous restons préoccupés par la persistance de la violence dans la région. Les conséquences de cette violence sont multiples et, comme nous le savons, ont une incidence disproportionnée sur les populations vulnérables, souvent les femmes et les filles. Nous nous inquiétons également des inégalités socioéconomiques croissantes, aggravées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et par la sévérité de la situation humanitaire, notamment marquée par une insécurité alimentaire de plus en plus importante, la hausse des déplacements de population et un accès réduit aux services de santé essentiels.

Les difficultés qui persistent en matière d'accès humanitaire font obstacle à l'acheminement de l'aide indispensable aux personnes les plus vulnérables en cette période vraiment critique. C'est pourquoi nous

demandons que l'on permette un accès humanitaire sans entrave à toutes celles et tous ceux qui en ont besoin. Nous venons d'entendre le message très fort de M. Annadif sur l'ampleur des besoins humanitaires dans toute la région.

Nous sommes également préoccupés par la poursuite des actes de piraterie dans le golfe de Guinée, comme l'a souligné M^{me} Waly ce matin. Nous espérons voir des progrès dans la mise en place du dispositif interrégional de sécurité maritime.

Nous savons que nous ne pouvons faire face correctement à la situation humanitaire et, de fait, aux menaces à la sécurité sans comprendre leurs causes. Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général d'avoir exposé à l'instant les liens entre le climat et la sécurité, dont nous savons qu'ils sont fondamentaux à cet égard. Il est essentiel que les efforts du Conseil et les activités du Bureau ne soient pas limitées parce que cette réalité est négligée.

La transition vers un avenir plus prospère pour les populations d'Afrique de l'Ouest et du Sahel, et pour les femmes et les jeunes en particulier, ne pourra se faire que si nous reconnaissons les effets des changements climatiques et intégrons cet élément dans tous nos efforts. Les personnes les plus vulnérables comptent sur nous pour le faire, et nous nous félicitons de ce que M. Annadif a dit à cet égard ce matin.

Nous savons également que nous devons privilégier et mettre à profit le pouvoir et le potentiel des femmes et des jeunes dans la région. Les femmes doivent être pleinement intégrées dans le processus décisionnel démocratique à tous les niveaux. Nous voulons que les femmes soient présentes et actives. J'ai été très encouragée par la détermination et le message du Représentant spécial sur ce point également. Nous souhaitons aussi souligner l'importance que revêt le respect des droits humains des membres de la communauté lesbienne, gay, bisexuelle, transgenre et intersexe.

Une région qui se relève a besoin d'une population éduquée, vivant en sécurité et ayant les moyens d'agir. Nous appelons à nouveau à protéger et autonomiser les plus vulnérables en les associant pleinement à la consolidation de la paix, aux processus politiques et à l'engagement civique, y compris le droit de réunion pacifique.

Nous ne connaissons que trop bien la nature complexe des défis de la région. Ils sont singuliers et innombrables, mais pas insurmontables. Une situation complexe ne requiert pas nécessairement une solution

complexe. Les voies à suivre sont claires et je souhaite exprimer une fois de plus la conviction de l'Irlande que seule une approche intégrée et holistique pour s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité peut conduire à des solutions durables. Une coopération conjointe dans l'ensemble de la région, le dialogue intercommunautaire et les approches axées sur les droits de l'homme sont la clef pour aborder les questions de sécurité à long terme, la prévention des conflits et la réconciliation. Nous appuyons fermement les efforts que l'UNOWAS continue de déployer à cet égard, ainsi que le rôle de premier plan que jouent les organisations régionales telles que la CEDEAO.

Enfin, l'Irlande attend avec intérêt les importantes négociations sur une déclaration de la Présidente du Conseil de sécurité qui débiteront prochainement et que nous sommes ravis de coprésider avec nos collègues ghanéens. Nous espérons qu'une fois encore, le Conseil sera uni non seulement dans sa vision pour la région, mais aussi dans son appui indéfectible à la poursuite des activités du Bureau, qui demeure extrêmement important.

M. Hoxha (Albanie) : Je voudrais remercier le Représentant spécial Annadif, ainsi que la Directrice exécutive de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), M^{me} Waly, pour les informations fournies. Je remercie également M^{me} Thiombiano Yougbaré, de la Coalition citoyenne pour le Sahel, pour ses remarques et je souhaite lui dire que son cri du cœur a été bien entendu.

(l'orateur poursuit en anglais)

Je voudrais faire trois brèves observations.

Premièrement, l'Albanie salue l'évolution positive de la situation depuis le dernier débat consacré au Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) (voir S/PV.8814). De concert avec les organisations régionales, au premier rang desquelles la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'UNOWAS continue de jouer un rôle crucial dans la promotion de la paix et de la stabilité dans la région. Les élections présidentielles qui ont eu lieu en octobre à Cabo Verde et en décembre en Gambie ont été des étapes positives. Nous encourageons l'UNOWAS à appuyer les pays de la région afin de préparer au mieux les élections à venir et de renforcer les conditions de sécurité sur le terrain. Nous saluons les progrès démocratiques réalisés au Niger et l'engagement

de son gouvernement à remédier à la détérioration de la situation et à accroître l'accès à l'éducation, en particulier pour les filles.

Malheureusement, dans le reste du Sahel, la situation n'est guère encourageante. Des milliers d'écoles ont fermé, laissant plus de 13 millions d'enfants sans accès à l'éducation, surtout, une fois encore, les filles. C'est une tendance qui doit être inversée sans délai. Aujourd'hui plus que jamais, nous devons investir dans les femmes en tant que figures centrales des communautés locales et moteurs de récits positifs et fédérateurs au sein des sociétés. Nous félicitons le Représentant spécial de l'attention qu'il porte à la résolution 1325 (2000).

Nous saluons la formation dispensée par l'UNOWAS aux femmes et aux jeunes sur la participation politique, mais nous devons voir une véritable volonté politique et un authentique engagement de la part des autorités locales. Nous partageons les profondes inquiétudes du Secrétaire général concernant les prolongations inconstitutionnelles des mandats et les coups d'État dans la région, qui risquent de provoquer un recul de la démocratie. Nous appelons les parties prenantes au Mali et en Guinée à garantir une transition qui restitue le pouvoir à des civils élus et un retour à l'ordre constitutionnel dans les meilleurs délais. Les décisions prises hier par la CEDEAO à l'égard de la junte malienne témoignent une fois de plus de la nécessité absolue de rester ferme et d'accroître la pression sur le pouvoir militaire pour qu'il change de cap.

Deuxièmement, la situation en matière de sécurité dans la région du Sahel reste extrêmement préoccupante. Malgré tous les efforts, nous avons assisté à une expansion grave et dangereuse du terrorisme et à un nombre croissant d'attaques terroristes. La menace que représentent les groupes extrémistes violents illustre clairement la nécessité d'intensifier la participation et l'appui de la communauté internationale aux réponses régionales. Nous condamnons dans les termes les plus forts les récentes attaques qui ont entraîné la mort de soldats de la paix et de civils sans défense.

La situation en matière de sécurité au Sahel a des conséquences sur l'ensemble de la région, du continent et bien au-delà, étant donné sa position géographique reliant l'Afrique subsaharienne au bassin méditerranéen.

Bien que nous soulignons les exemples positifs d'appropriation africaine, il reste du travail à faire. Nous sommes confrontés à une menace grave qui évolue rapidement et qui est exacerbée par la longueur et la

porosité des frontières, les traditionnels et importants mouvements transfrontières de populations, le manque de capacités institutionnelles complètes et la confluence d'activités et d'organisations criminelles et terroristes, y compris un important trafic de drogue, comme l'a mentionné M^{me} Waly. Nous ne pouvons ni ne devons baisser la garde.

De même, comme l'a également signalé M^{me} Waly, le golfe de Guinée reste une zone problématique en termes de piraterie et de vols à main armée le long de la côte. L'Albanie se félicite de la poursuite des discussions et appuie les efforts régionaux à cet égard.

Nous sommes intimement convaincus que les questions de paix et de sécurité doivent être réglées au moyen d'une approche multidimensionnelle et inclusive qui englobe les aspects du développement, de la politique, de la sécurité, de la justice et des droits de l'homme. Je me fais l'écho des propos de ma collègue irlandaise pour dire que la stabilité ne peut être atteinte ou maintenue sans une telle approche globale.

Troisièmement, les effets des changements climatiques sur la paix sont d'autant plus évidents dans la région du Sahel, où ils privent les populations de leurs moyens de subsistance et exacerbent la violence intercommunautaire et l'instabilité. Nous devons reconnaître les défis liés aux changements climatiques et la menace qu'ils représentent pour la paix et la sécurité et prendre les mesures qui s'imposent.

Je voudrais terminer en réaffirmant que l'Albanie est prête à appuyer l'UNOWAS et le Représentant spécial dans le renforcement de leurs efforts en faveur de la consolidation et du consensus démocratiques dans toute l'Afrique de l'Ouest et la région du Sahel.

M. de Souza Monteiro (Brésil) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de son rapport complet sur l'évolution récente de la situation dans la région (S/2021/1091), ainsi que le Représentant spécial Annadif de ses observations et des mesures prises par le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) pour appuyer les États d'Afrique de l'Ouest. Je voudrais également remercier M^{me} Ghada Fathi Waly et M^{me} Cécile Thiombiano Yougbaré de leurs remarques importantes sur les défis rencontrés dans le domaine de la sécurité dans la région.

Le Brésil se félicite de la reprise des activités et des progrès réalisés au sein de la Commission mixte Cameroun-Nigéria en ce qui concerne la démarcation, ainsi que des processus électoraux pacifiques et ordonnés

qui se sont déroulés à Cabo Verde et en Gambie, étant donné que l'inclusivité et la paix durable découlent dans une grande mesure des pratiques démocratiques. — Nous tenons également à féliciter les autorités gambiennes pour le travail remarquable accompli par la Commission Vérité, réconciliation et réparations. Nous espérons que leur réussite sera une source d'inspiration.

Bien que certaines évolutions positives ont été enregistrées dans les pays couverts par l'UNOWAS, il reste beaucoup à faire sur les plans politique, humanitaire et de la sécurité. À cet égard, nous appuyons les remarques du Secrétaire général concernant la Guinée-Bissau et la nécessité de mettre en œuvre les réformes institutionnelles prévues dans les Accords de Conakry dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour une sortie de crise politique en Guinée-Bissau, signés en 2016. Le Brésil encourage également les autorités bissau-guinéennes à mener une réforme constitutionnelle basée sur le consensus et se dit à nouveau prêt à appuyer pleinement le processus de stabilisation politique du pays par l'intermédiaire de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix, qu'il a l'honneur de présider. Nous nous réjouissons à la perspective de poursuivre notre dialogue fructueux avec le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Annadif, et les acteurs nationaux sur cette question.

La situation humanitaire dans la zone de la CEDEAO nous préoccupe gravement, et le Brésil travaille étroitement avec ses partenaires africains en vue de multiplier les accords de coopération Sud-Sud et de relever les défis dans les domaines de la santé et de la sécurité alimentaire.

La sécurité dans la région de l'Afrique de l'Ouest est une question essentielle à la fois sur terre et en mer. Le Brésil salue les efforts que déploie l'UNOWAS pour mettre en œuvre la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Face à la menace d'expansion des groupes terroristes du Sahel aux États côtiers d'Afrique de l'Ouest, nous félicitons les pays de la sous-région de leur attachement à la coopération transfrontières et au partage de l'information et nous encourageons l'UNOWAS à les soutenir. En outre, le Brésil porte une attention croissante aux répercussions sur la sécurité internationale de la piraterie et des vols à main armée dans le golfe de Guinée, qui reste l'épicentre de la piraterie mondiale, même si les données disponibles pour 2021 montrent une baisse du nombre de ces crimes dans la région.

Étant donné que c'est aux États du golfe de Guinée qu'il incombe au premier chef de lutter contre la piraterie et les vols à main armée dans la région, les modalités de la coopération régionale et du renforcement des capacités navales sont essentielles pour remédier à ce problème complexe. Je tiens à souligner, en particulier, l'importance capitale du dispositif de Yaoundé concernant la sécurité et la sûreté maritimes dans la promotion de la coordination régionale en matière de lutte contre la piraterie et les vols à main armée dans le golfe de Guinée. Le dispositif de Yaoundé réunit des organisations régionales clefs telles que la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et la Commission du golfe de Guinée. Le renforcement de l'appui aux pays et aux organisations régionales du golfe de Guinée pourrait contribuer à consolider leurs efforts en matière de lutte contre la piraterie.

Il est important de reconnaître que la piraterie et les vols à main armée dans le golfe de Guinée posent des difficultés financières à l'ensemble de la région en raison des perturbations causées au transport et au commerce international, des pertes de recettes publiques, des répercussions sur la sécurité des marins et des pêcheurs, ainsi que des lacunes en matière de transport. Le coût de la piraterie concerne également des ressources qui, sinon, pourraient être utilisées pour promouvoir le développement et la sécurité dans la région, et notamment lutter contre d'autres formes de criminalité transnationale organisée.

La communauté internationale doit prendre conscience de la complexité du problème de la piraterie et traiter ses divers aspects de manière globale et intégrée, en commençant par ses causes profondes, qui sont traditionnellement liées au manque de perspectives économiques et à l'extrême pauvreté. Dans ce contexte, la Commission de consolidation de la paix pourrait faire beaucoup pour contribuer à consolider la paix dans le golfe de Guinée et son voisinage et intégrer des stratégies pour lutter contre les causes de la piraterie qui trouvent leur origine sur terre.

En tant que membre de la zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud, le Brésil est prêt à s'engager activement au Conseil de sécurité pour renforcer les efforts régionaux en matière de lutte contre la piraterie dans le golfe de Guinée, y compris par l'adoption d'une nouvelle résolution sur cette question.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Représentant spécial, M. Annadif, et la Directrice exécutive de l'Office des Nations Unies contre

la drogue et le crime, M^{me} Waly, de leurs exposés. J'ai également écouté attentivement la déclaration de M^{me} Cécile Thiombiano Yougbaré.

Depuis l'année dernière, les pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel s'emploient activement à lutter contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), à maintenir la stabilité politique et à encourager la reprise du développement économique. Le Représentant spécial, M. Annadif, s'acquitte avec enthousiasme de son mandat et joue un rôle actif en coopérant étroitement avec les pays d'Afrique de l'Ouest et les organisations sous-régionales.

Dans la situation actuelle, la région reste confrontée à des difficultés et des problèmes multiples. La communauté internationale doit accroître son appui dans les domaines suivants.

Premièrement, la communauté internationale doit intensifier son appui pour continuer de maintenir la stabilité. À la fin de l'année dernière, Cabo Verde et la Gambie ont organisé avec succès des élections générales. La Côte d'Ivoire, le Bénin, le Burkina Faso, le Sénégal et le Togo ont promu le dialogue politique et la réconciliation, donnant une nouvelle impulsion aux efforts pour préserver la stabilité globale et le développement. Le Mali et la Guinée traversent une période de transition politique qui sera déterminante. La communauté internationale doit aider les pays concernés à régler les désaccords par le dialogue ; encourager la transition politique, la réconciliation pacifique et les préparatifs en vue de la tenue des élections en fonction de la situation et du cadre constitutionnel de chacun ; et s'employer à maintenir la stabilité et à éliminer les causes profondes des conflits.

Les manifestations se multiplient au Libéria et la situation en matière de sécurité publique n'est guère encourageante. La communauté internationale doit prêter une plus grande attention à cette question afin de parer à d'éventuelles menaces. La Chine continuera d'appuyer les efforts de médiation de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et de l'Union africaine et d'aider les pays de la région à trouver des voies de développement adaptées à leur situation nationale.

Deuxièmement, la communauté internationale doit s'unir contre le terrorisme. Les forces terroristes prolifèrent au Mali, au Burkina Faso, au Niger, au Nigeria et dans d'autres pays, et elles se propagent progressivement vers les zones côtières du sud du golfe de Guinée. Elles mènent des activités transfrontières et des

attaques fréquentes qui font de nombreuses victimes et menacent la sécurité et la stabilité. La communauté internationale doit aider les pays de la région à renforcer leurs capacités en matière de lutte contre le terrorisme et fournir un appui supplémentaire en finançant l'acquisition de matériel et de fournitures logistiques par des voies multilatérales et bilatérales.

La coopération extérieure dans le domaine de la sécurité doit respecter les pays concernés et tenir compte de leurs besoins, et il importe également de renforcer la coordination des opérations de lutte contre le terrorisme et le partage de l'information afin de créer des synergies. Des mesures, y compris de déradicalisation doivent nous permettre d'éliminer les causes profondes des conflits, de mettre en place des programmes de formation et d'enseignement professionnels et des services correctionnels locaux, de mettre l'accent sur l'éducation et l'emploi des jeunes, et de prévenir le recrutement des jeunes, et même des enfants, par les forces terroristes.

Troisièmement, la communauté internationale doit intensifier son appui au renforcement de la coopération en matière de sécurité maritime dans le golfe de Guinée. Au cours des dernières années, le problème de la sécurité maritime dans le golfe de Guinée a pris de l'ampleur et les actes de piraterie sont devenus plus fréquents, menaçant gravement la sécurité et la stabilité des pays côtiers et les moyens de subsistance des populations locales, avec des répercussions sur les transports et le commerce internationaux ainsi que sur l'économie régionale. En s'appuyant sur le principe du respect de la souveraineté et du rôle de chefs de file des pays côtiers, il convient d'aider les pays de la région à renforcer leurs capacités en matière de lutte contre la piraterie, de former les forces chargées de la sécurité maritime et d'améliorer la surveillance et la répression conjointes ainsi que d'autres capacités opérationnelles. Le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel et les autres organismes compétents des Nations Unies doivent appuyer le renforcement des mécanismes régionaux de lutte contre la piraterie pour garantir leur fonctionnement global, efficace et durable. Nous pouvons apprendre des expériences réussies en la matière et mettre au point des mesures pour renforcer la lutte contre la piraterie en étroite consultation avec les pays côtiers.

La Chine a pris note du fait que la Norvège et le Ghana ont proposé un projet de résolution sur la sécurité maritime dans le golfe de Guinée. Nous participerons de

manière constructive aux consultations sur ce texte et nous contribuerons à appuyer la coopération régionale en matière de sécurité maritime.

Quatrièmement, la communauté internationale doit garantir l'accès des pays de la région aux vaccins. Récemment, les pays d'Afrique de l'Ouest ont connu une recrudescence des cas de maladie à coronavirus. La situation ne permet pas d'être optimiste. La propagation rapide du variant Omicron met en évidence le déséquilibre dans la distribution des vaccins.

Il faut continuer à aider les pays de la région à lutter contre la pandémie, accroître l'assistance, donner un accès rapide à des vaccins sûrs et abordables, promouvoir des exemptions à l'exercice des droits de propriété intellectuelle par les fabricants de vaccins et soutenir la production locale de vaccins. La Chine mettra en œuvre de manière exhaustive le document issu de la huitième réunion ministérielle du Forum sur la coopération sino-africaine, augmentera l'aide à la vaccination en Afrique et contribuera davantage à la lutte contre la pandémie dans la région.

Il y a quelques jours, le Conseiller d'État et Ministre chinois des affaires étrangères, M. Wang Yi, s'est rendu en Afrique, perpétuant ainsi la tradition qui veut que, depuis 32 ans, l'Afrique soit la première visite étrangère de l'année du Ministre des affaires étrangères. En cette nouvelle année, la Chine travaillera avec la communauté internationale et contribuera davantage à la stabilité, au développement et à la prospérité des pays de la région.

M. de Rivière (France) : Je remercie M. Annadif, M^{me} Waly et M^{me} Yougbaré pour leurs interventions.

Je souhaiterais aborder trois points, et tout d'abord, la situation sécuritaire, qui s'aggrave au Sahel, menaçant toute l'Afrique de l'Ouest. La menace terroriste affecte désormais les pays côtiers, avec, pour la première fois, trois attaques contre les forces de défense et de sécurité au Bénin. Les violences contre les civils continuent au Burkina Faso, au Mali et au Niger. Nous exprimons nos condoléances aux familles des victimes et aux pays affectés.

Cette situation impose de réagir. Nous devons doter les pays de la région des moyens de lutter contre le terrorisme. La Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel doit être soutenue de manière prévisible et durable. Nous restons convaincus qu'un bureau de soutien des Nations Unies est le meilleur mécanisme pour y parvenir. Nous encourageons également la coopération entre

les pays côtiers et ceux du Sahel. L'Initiative d'Accra est prometteuse. Nous nous félicitons de l'opération militaire conjointe menée dans ce cadre, en novembre, par la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Ghana et le Togo.

La France poursuivra son appui sécuritaire aux pays du Sahel, en coordination avec ses partenaires européens, dont plusieurs participent au groupement de forces Takuba. Il s'agit là d'un engagement dans la durée, dont les objectifs ont été définis conjointement avec les pays du Sahel et clairement exposés. Nous condamnons, en revanche, le déploiement en cours sur le territoire malien de mercenaires de Wagner, hélas bien connus pour menacer les civils, piller les ressources, et violer le droit international et la souveraineté des États. Ceci ne peut que contribuer à déstabiliser davantage le Sahel.

Au-delà du Sahel, la France est préoccupée par l'insécurité maritime dans le golfe de Guinée. Nous soutenons les initiatives régionales de lutte contre la piraterie, dans le cadre de l'architecture de Yaoundé. Nous menons des exercices maritimes avec plusieurs pays africains et participons aux présences maritimes coordonnées de l'Union européenne, qui renforcent l'efficacité des efforts européens dans la zone et soutiennent les pays côtiers.

Mon deuxième point concerne les programmes de développement, qui doivent aller de pair avec les réponses sécuritaires. Nous soutenons la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Mais celle-ci ne doit pas se limiter à la tenue de réunions ou d'ateliers. Il faut, au contraire, qu'elle mette en œuvre des programmes concrets et opérationnels. Il est également impératif que les États du Sahel s'emploient à restaurer la confiance avec les populations et à améliorer leur gouvernance. Nous devons aussi prendre en compte les effets des changements climatiques et ses conséquences en matière de sécurité et de prévention des conflits.

Mon dernier point concerne les situations politiques. Nous saluons la tenue des élections présidentielles à Cabo Verde, le 17 octobre, et en Gambie, le 4 décembre.

En Guinée, la France constate que de premiers gages ont été donnés par les autorités de transition. Je pense à la nomination d'un premier ministre civil et à la formation d'un gouvernement de transition inclusif. La France, comme l'Union européenne, est disposée à accompagner le processus de transition, en collaboration avec ses partenaires. Mais nous demeurons vigilants et attendons la publication rapide du chronogramme de la

transition demandé par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), ainsi que la mise en place du Conseil national de transition.

La France reste en revanche gravement préoccupée par le non-respect des engagements pris par les autorités de transition au Mali de revenir à l'ordre constitutionnel selon le calendrier fixé par la Charte de la transition et avalisé par le Conseil. Celui-ci aura l'occasion d'y revenir demain lors de la réunion consacrée à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali. Et je tiens déjà à rappeler notre plein soutien aux efforts de la CEDEAO qui s'est réunie hier et qui a adopté de nouvelles sanctions contre les autorités de transition au Mali, qui n'ont une fois encore pas respecté les exigences de la CEDEAO et leurs propres engagements.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial Annadif, la Directrice exécutive Waly et M^{me} Thiombiano Yougbaré pour leurs exposés et pour leur travail.

Qu'il me soit permis de commencer sur le thème de la politique en saluant les élections pacifiques qui ont eu lieu en Gambie en décembre. Ce la a été un exemple de la démocratie ouest-africaine en action. Toutefois, le Royaume-Uni reste préoccupé par les difficultés persistantes de la transition, notamment au Mali et en Guinée. Nous encourageons le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) à poursuivre son rôle de bons offices à l'appui des prochaines élections locales au Sénégal, en Sierra Leone et en Gambie, ainsi que dans la préparation des élections nigérianes de 2023.

Nous aurons l'occasion de discuter du Mali plus en détail demain, mais le Royaume-Uni partage les préoccupations exprimées par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ce week-end, par le Ghana au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité – le Gabon, le Ghana et le Kenya – et par d'autres, face à la proposition des autorités de transition maliennes de reporter les élections de cinq ans au maximum. Nous continuerons à travailler avec la CEDEAO, l'UNOWAS, le Conseil de sécurité et la communauté internationale pour que les autorités de transition respectent leurs engagements.

Plus important encore, en matière de sécurité, le Royaume-Uni reste préoccupé par la détérioration de la situation au Sahel. La prévalence des conflits et des attaques violentes dans la région tri-frontalière entre

le Burkina Faso, le Mali et le Niger a un impact tangible sur la sécurité dans toute la région de l'Afrique de l'Ouest – tout récemment, l'attaque meurtrière dans le nord du Bénin. Ce conflit est à l'origine d'un niveau alarmant de besoins humanitaires et d'une grave insécurité alimentaire, aggravés par les incidences continues de la maladie du coronavirus. Et, comme d'autres membres du Conseil l'ont dit, les changements climatiques sont également un facteur d'insécurité dans cette région. Compte tenu des défis interdépendants auxquels la région est confrontée, nous nous félicitons de la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et de la collaboration étroite de l'UNOWAS dans la région et avec les organes régionaux.

En ce qui concerne le bassin du lac Tchad, le conflit en cours impliquant des groupes extrémistes dans le nord-est du Nigéria et dans l'ensemble de la région du bassin reste également très préoccupant. Le Royaume-Uni reste déterminé à travailler aux côtés des acteurs régionaux et internationaux afin de soutenir de meilleurs efforts transfrontaliers pour répondre aux conflits et répondre à la menace terroriste permanente.

En conclusion, il est clair qu'une approche holistique et intégrée est nécessaire pour relever les défis interconnectés de la région. À cet égard, le Royaume-Uni est favorable à une intégration et à une cohérence accrues de l'ONU dans la région, notamment à une plus grande harmonisation entre le travail de l'UNOWAS et celui des équipes de pays des Nations Unies. Les efforts en matière de sécurité nationale doivent être associés aux efforts déployés par les partenaires du développement au sens large, les organismes des Nations Unies et la Commission de consolidation de la paix, afin de s'attaquer aux causes profondes et aux facteurs des conflits et de contribuer à la cohésion sociale, à la bonne gouvernance et à des sociétés ouvertes et inclusives.

M^{me} Nusseibeh (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord remercier M. Khatir Mahamat Saleh Annadif, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, de son exposé très utile. Il peut compter sur l'appui des Émirats arabes unis à ses bons offices dans la région. Nous remercions aussi M^{me} Ghada Fathi Waly, Directrice exécutive de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, de son exposé. Nous avons également suivi avec attention l'intervention de M^{me} Cécile Thiombiano Yougbaré, de la Coalition citoyenne pour le Sahel.

L'Afrique de l'Ouest et la région du Sahel ont récemment connu des évolutions positives, sur lesquelles il faut continuer de faire fond, notamment les progrès réalisés dans le cadre de divers processus politiques. Nous remercions le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) des efforts qu'il a déployés à cet égard. Néanmoins, la région reste confrontée à un certain nombre de défis complexes, qui nécessitent une approche globale et concertée. En dépit des efforts déployés aux niveaux national, régional et international, il reste encore beaucoup à faire pour promouvoir l'unité de vision afin de mettre la région sur la voie du relèvement, de la stabilité et de la sécurité.

Cela étant dit, je voudrais mettre l'accent sur les questions suivantes.

Premièrement, la détérioration de la situation en matière de sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel, qui est déjà fragile, est une source de préoccupation pour la communauté internationale. Dans ce contexte, nous devons poursuivre nos efforts pour lutter contre les groupes terroristes dans ces zones, notamment Daech et Boko Haram, qui profitent du vide politique et de la dégradation des conditions sociales et économiques qui créent un terrain propice pour leurs activités terroristes.

Parallèlement, nous devons accorder une attention particulière au lien croissant entre la criminalité organisée et le terrorisme. À cet égard, nous saluons les efforts déployés par la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel, avec l'appui de mon pays, pour lutter contre le terrorisme et la criminalité organisée dans la région.

La persistance des actes de piraterie et des vols à main armée dans le golfe de Guinée constituent une menace pour la navigation internationale, la sécurité et le développement durable des pays de la région. À cet égard, nous appuyons le renforcement de la coopération aux niveaux international, régional et sous-régional pour lutter contre l'insécurité maritime dans le golfe de Guinée, notamment en renforçant les capacités des États de la région.

Pour garantir la sécurité et la stabilité, l'UNOWAS doit poursuivre son action pour renforcer et coordonner les efforts régionaux et internationaux en vue de relever les défis transfrontaliers dans la région. En plus d'une approche régionale, il est primordial de comprendre le contexte spécifique de chaque pays, car cela permettrait de renforcer les capacités des pays de façon à ce qu'ils puissent relever les défis auxquels ils sont confrontés.

Deuxièmement, mon pays souligne la nécessité de fournir une aide humanitaire d'urgence aux pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel, et attache une importance particulière au problème de l'insécurité alimentaire, qui touche actuellement 20 millions de personnes dans la région. Par ailleurs, nous devons mettre à disposition les vaccins et le matériel médical nécessaire pour faire face à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Les Émirats arabes unis, quant à eux, continuent de fournir une aide au développement et une aide humanitaire aux pays du Sahel, qui, au cours de la période allant de 2016 à 2020, a atteint environ 240 dollars. Mon pays a également fourni plus de 69 tonnes d'aide médicale pour contribuer à atténuer les effets de la pandémie.

Troisièmement, les changements climatiques sont un des défis les plus importants auxquels l'Afrique de l'Ouest et le Sahel sont confrontés, notamment en raison de leurs incidences négatives sur la sécurité et la situation humanitaire. Par conséquent, cette question doit être abordée comme il se doit dans nos débats. Des stratégies et des programmes intégrés doivent être élaborés pour faire face à ce phénomène et à ses répercussions sur l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, ce qui contribuera à terme à assurer la sécurité alimentaire et hydrique des populations de la région.

Enfin, en ce qui concerne les efforts déployés par l'UNOWAS pour appuyer la participation des femmes aux processus politiques et de sécurité dans la région, nous saluons l'adoption de plans nationaux par la plupart des pays de la région en vue d'atteindre ces objectifs. Nous espérons vivement des efforts supplémentaires à cet égard.

De même, les initiatives visant à autonomiser les jeunes dans la région doivent se poursuivre. Le forum annuel des jeunes en Afrique de l'Ouest et au Sahel, qui s'est tenu récemment, a souligné le rôle important que jouent les jeunes femmes et hommes dans l'édification de sociétés pacifiques.

Pour terminer, nous réaffirmons notre appui à l'UNOWAS et à son action pour mettre en œuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Nous saluons également les efforts inlassables déployés par la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest pour relever les défis auxquels la région est confrontée.

M. Gómez Robledo Verduzco (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je remercie les trois intervenants de leurs exposés à la présente séance.

Compte tenu du contexte complexe qui caractérise la région de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel, je me contenterai dans mon intervention d'aborder deux questions qui me semblent centrales.

Premièrement, le Mexique se félicite du succès des élections à Cabo Verde et en Gambie, ainsi que des progrès réalisés dans le cadre des initiatives de dialogue politique au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et en Sierra Leone, pour ne citer que quelques exemples. Nous nous félicitons également des préparatifs des élections au Sénégal. Ces évolutions montrent que le dialogue politique et la gouvernance démocratique sont essentiels pour résoudre les problèmes complexes auxquels la région est confrontée. Toutefois, nous sommes profondément préoccupés par les menaces récentes qui pèsent sur la démocratie et l'état de droit en Guinée et au Mali. Le Mexique appuie les décisions prises par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et souligne la responsabilité qui incombe, en dernier ressort, au Conseil de sécurité si les efforts régionaux n'aboutissent pas.

Le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) joue un rôle de premier plan en appuyant, par ses bons offices et sa diplomatie préventive, le processus de renforcement des institutions dans la région, qui doit accompagner les initiatives de coopération militaire en cours.

En effet, sans les réformes nécessaires en matière de gouvernance, de développement économique et de renforcement de l'état de droit et de l'ordre constitutionnel, la violence alimentée par les groupes extrémistes, la criminalité organisée, les milices d'autodéfense et les rivalités intercommunautaires continuera de faire des ravages, malgré les efforts déployés dans le domaine de la sécurité. Par conséquent, des réformes de plus grande envergure et de plus large portée sont nécessaires.

Deuxièmement, le Mexique voudrait insister sur la nécessité d'adopter une stratégie pour endiguer le commerce illicite d'armes, notamment les armes légères et de petit calibre. Les armes qui entrent et circulent illégalement dans la région donnent lieu à des conflits plus meurtriers, constituent une menace permanente pour les droits humains et sont, malheureusement, à l'origine de la grande majorité des attaques contre les civils.

Le Mexique estime que, conformément à la résolution 2616 (2021), adoptée en décembre, l'UNOWAS peut contribuer à harmoniser les efforts déployés actuellement dans chaque pays et à élaborer une vision régionale pour lutter efficacement contre le commerce illicite d'armes, notamment en s'attaquant au modèle de financement et aux sources d'approvisionnement. Nous espérons que cet aspect sera reflété dans la déclaration de la présidence sur cette question et dans les activités de l'UNOWAS dans les mois à venir. Comme cela a été dit précédemment, cela signifie un mandat plus opérationnel et moins axé sur l'organisation de conférences et d'ateliers.

M. Mills (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie de leurs exposés M. Annadif, Représentant spécial du Secrétaire général, et M^{me} Waly, Directrice exécutive de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC). J'adresse des remerciements particuliers à M^{me} Thiombiano Yougbaré pour son exposé magistral et éloquent. Les recommandations qu'elle et la Coalition citoyenne pour le Sahel ont formulées l'année dernière et qu'elle a mises en exergue aujourd'hui influenceront assurément la manière dont le Gouvernement des États-Unis aborde les défis auxquels nous sommes confrontés au Sahel. Je l'en remercie donc.

Les États-Unis remercient une nouvelle fois le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) des efforts qu'il continue à déployer pour avancer vers l'objectif du Conseil de sécurité, à savoir une région sahélienne stable et sûre, ce dont l'UNOWAS s'acquitte en s'efforçant d'enraciner les processus démocratiques, d'épauler la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et d'autres institutions sous-régionales, et de mobiliser les gouvernements et les acteurs de la société civile.

À l'instar d'autres orateurs aujourd'hui, les États-Unis sont eux aussi favorables à une plus grande participation de la société civile à la vie politique dans la région du Sahel. Les États-Unis continuent donc d'encourager la participation citoyenne aux nombreuses élections à venir dans la région, dans le respect des précautions de santé publique requises. Nous nous joignons aux autres pays pour saluer les processus électoraux libres, réguliers et transparents qui se sont déroulés l'an dernier à Cabo Verde et en Gambie. Les États-Unis félicitent la population de s'être exprimée par les urnes, alors que les deux pays s'acheminent vers une consolidation pacifique de la démocratie. Comme d'autres, nous sommes profondément préoccupés par l'absence de progrès au Mali. Nous exhortons les autorités maliennes

de transition à retrouver le chemin de la démocratie dans les meilleurs délais. Nous prenons note de la décision que la CEDEAO a adoptée hier concernant des sanctions supplémentaires, que nous sommes en train d'examiner, et nous attendons avec intérêt la poursuite des discussions au Conseil de sécurité cette semaine.

Nous condamnons le coup d'État survenu en Guinée en septembre 2021, et nous demandons instamment au Gouvernement provisoire du pays d'organiser rapidement des élections et de restaurer une démocratie constitutionnelle dirigée par des civils.

Les États-Unis se joignent à d'autres pays pour exprimer leurs graves préoccupations face à la violence terroriste qui vise les civils et les forces de sécurité dans tout le Sahel et qui s'étend jusqu'au littoral de l'Afrique de l'Ouest. Nous nous inquiétons également de l'instabilité exacerbée par les conflits en cours et l'afflux toujours plus important d'armes et de groupes mercenaires, qui menacent la paix et la stabilité de la région. Nous appuyons les efforts déployés par la région pour lutter contre le terrorisme et promouvoir la stabilité au moyen de stratégies globales qui s'attaquent aux causes profondes des conflits.

Ce sont l'efficacité et la crédibilité mêmes des gouvernements qui sont mises à mal lorsque des agents de l'État, notamment les forces de sécurité chargées de protéger leurs concitoyens, se livrent à des violations des droits humains. Nous demandons instamment à toutes les parties à un conflit armé d'accorder un plus grand accès aux organisations d'aide humanitaire et de respecter les obligations qui découlent du droit international, y compris le droit international humanitaire.

Les États-Unis continuent d'appuyer le Cadre stratégique de prévention des conflits de la CEDEAO et les initiatives régionales lancées dans divers pays du Sahel pour renforcer les infrastructures de paix et de sécurité propres à prévenir la violence aux niveaux national et communautaire. L'inclusion des organisations de la société civile favorise l'élaboration de solutions communautaires pour prévenir de manière dynamique les attaques et la violence. La collaboration entre l'UNOWAS et les gouvernements de l'Afrique de l'Ouest et de la région du Sahel pour mettre au point un projet conjoint, dirigé par les civils, afin de régler les conflits locaux, nous semble indispensable à la stabilité de la région.

Nous saluons le partenariat entre l'UNOWAS, le Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre de l'Organisation internationale pour les migrations, le centre régional de collaboration de la Convention-cadre

des Nations Unies sur les changements climatiques et le Programme des Nations Unies pour l'environnement, qui a permis de créer un groupe de travail régional chargé de lutter contre les effets néfastes des changements climatiques sur la sécurité et le développement de l'Afrique de l'Ouest.

Enfin, les États-Unis continuent également de travailler avec la Coalition mondiale contre Daech, qui est toujours mobilisée en Afrique de l'Ouest et au Sahel. À la fin 2021, le Burkina Faso est devenu le quatre-vingt-quatrième membre de la Coalition, et nous nous en félicitons. Le mois dernier, la Coalition a également annoncé la formation d'un groupe de réflexion sur l'Afrique, qui vise à renforcer les capacités antiterroristes civiles des membres africains de la Coalition, afin de contrer les groupes affiliés à Daech et d'autres groupes terroristes transnationaux. Le groupe de réflexion sur l'Afrique s'est donné pour priorités initiales la sécurité des frontières, la protection des éléments de preuve prélevés sur le champ de bataille et l'inscription biométrique des personnes soupçonnées de terrorisme.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions de son exposé M. Khatir Mahamat Saleh Annadif, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS). La Russie salue les efforts que déploie M. Annadif pour aider les pays d'Afrique de l'Ouest, du Sahel et du bassin du lac Tchad à surmonter les difficultés actuelles. Il ne fait aucun doute que les résultats obtenus par l'UNOWAS sont tout à fait louables.

Nous partageons les préoccupations que suscitent les dangereux problèmes auxquels se heurtent de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest, en particulier au Sahel. Les activités terroristes, les conflits interethniques et intercommunautaires, la criminalité organisée et le trafic de drogue n'ont pas faibli dans la région. Tout au long du second semestre 2021, des informations consternantes n'ont cessé de faire état de pertes de vies humaines dues à des attaques terroristes meurtrières ou à des affrontements avec des militants. Nous exprimons notre plein appui à toutes les personnes engagées dans le difficile combat contre le terrorisme dans la région.

La situation humanitaire reste désastreuse. Le nombre de déplacés et de personnes ayant besoin d'une aide alimentaire a connu une augmentation spectaculaire. De nombreuses écoles et établissements médicaux sont désormais fermés. Tout cela appelle les pays

de la région, en particulier au Sahel, à redoubler d'efforts pour rétablir une gouvernance et un contrôle de l'État effectifs.

S'agissant de la situation au Mali, nous pensons que la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, l'élimination du terrorisme et l'amélioration du contexte socioéconomique sont tributaires de la stabilité politique intérieure. De nouveaux bouleversements politiques pourraient conduire le pays dans l'impasse. Accordons à nos collègues maliens le respect qu'ils méritent et soutenons leur désir compréhensible de ramener l'ordre dans leur pays en s'appuyant sur les partenaires qu'ils jugent les mieux placés pour ce faire. User de deux poids, deux mesures pour évaluer la situation, ou tenter d'arguer d'informations non vérifiées, voire fausses, pour justifier une action, comme nous l'avons malheureusement entendu aujourd'hui, est totalement inacceptable et indigne de tout État qui se respecte.

Les autorités maliennes de transition doivent honorer leurs obligations s'agissant de rétablir l'ordre constitutionnel, mais elles doivent le faire en tenant compte des réalités sur le terrain. Nous aimerions naturellement que les élections se tiennent dans les délais impartis. Nous comprenons cependant les difficultés auxquelles se heurtent les autorités maliennes dans les préparatifs de ces élections. Nous convenons que si le contrôle de l'État n'est pas rétabli dans de nombreuses régions du pays, les résultats des élections pourront difficilement être considérés comme crédibles. Cela mènerait directement à plus de déstabilisation politique, comme ce fut le cas dans le pays après les élections de l'année dernière.

Pour en revenir à l'UNOWAS, nous sommes convaincus que le Bureau doit s'acquitter de tâches vastes et complexes : contribuer à régler les crises régionales, participer aux médiations politiques, aider au renforcement des institutions de l'État et à la mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, en plus d'assurer des fonctions de coordination pour les autres entités des Nations Unies présentes sur le terrain. L'efficacité du Bureau dépend directement de la manière dont il coopère avec des organisations régionales telles que l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, les Groupe de cinq pays du Sahel et la Commission du bassin du lac Tchad. Pour certaines questions, notamment la lutte contre la piraterie, le bassin du lac Tchad et la délimitation de la

frontière entre le Cameroun et le Nigéria, une coopération entre l'UNOWAS et le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale est indispensable.

Depuis la fermeture du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, en 2020, c'est à l'UNOWAS qu'il incombe de suivre les événements dans ce pays. Dans ce contexte, nous estimons que le maintien des sanctions du Conseil de sécurité contre la Guinée-Bissau en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, qui ne prévoit de telles sanctions qu'en cas de menace pour la paix et la sécurité internationales, n'a aucun sens. Nous demandons que ces sanctions soient levées.

M. Tirumurti (Inde) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Représentant spécial Anadif de son exposé sur l'évolution récente de la situation dans la région de l'Afrique de l'Ouest. Je remercie également de leurs observations M^{me} Waly, Directrice exécutive de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, et M^{me} Thiombiano Yougbaré, de Médecins du monde.

Les pays de la région sont restés fidèles à leurs traditions démocratiques, malgré quelques aberrations. Cette tendance positive ressort clairement des élections pacifiques qui se sont tenues avec succès à Cabo Verde et en Gambie en octobre et en décembre respectivement. Nous félicitons les peuples gambien et caboverdien d'avoir placé leur foi dans les valeurs démocratiques. L'Inde adresse également ses félicitations aux dirigeants élus. Nous devons reconnaître et appuyer sans réserve les pays qui s'engagent sur la voie de la démocratie.

Toutefois, la démocratie a connu un recul en Guinée avec le coup d'État de septembre. Malgré les efforts déployés par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), aucun progrès n'a été accompli vers le rétablissement de l'ordre démocratique. Au Mali, la mise en œuvre de la transition de 18 mois qui avait été convenue par les autorités maliennes reste incertaine.

Dans ces circonstances, le rôle du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) en matière de diplomatie préventive, de médiation politique et de facilitation est d'autant plus important. Le Bureau doit rester concentré sur son mandat, travailler en étroite collaboration avec les parties prenantes nationales et les organisations régionales et sous-régionales, notamment la CEDEAO, et continuer à les aider dans leurs efforts pour surmonter les difficultés.

Les problèmes de sécurité au Sahel sont devenus alarmants et le rapport du Secrétaire général (S/2021/1091) en montre bien les raisons. Les groupes armés terroristes et extrémistes de la région du Liptako-Gourma, dans la zone des trois frontières entre le Mali, le Niger et le Burkina Faso, continuent de démontrer leur capacité d'organiser des attaques coordonnées à grande échelle contre les civils et les forces de sécurité, faisant des victimes et provoquant des déplacements. Le bassin du lac Tchad est quant à lui la cible de prédilection des groupes terroristes tels que Boko Haram et « Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique ».

Les liens entre terroristes, criminels, trafiquants de drogue et pirates continuent d'alimenter l'instabilité et la violence dans ces régions. Les groupes terroristes affiliés à Al-Qaïda et à Daech continuent d'exploiter à leur avantage les dimensions religieuses et ethniques des conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Les pays de la région font face à ce défi de manière à la fois individuelle et collective par le biais de mécanismes tels que la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) et la Force multinationale mixte, mais pour être plus efficaces, ces mécanismes ont besoin d'urgence de ressources financières et d'un appui logistique. Nous soutenons donc l'appel du Secrétaire général pour qu'un financement prévisible et durable soit garanti aux initiatives de sécurité régionale telles que la Force conjointe du G5 Sahel.

Les actes de piraterie et les vols en mer dans le golfe de Guinée, malgré une diminution de leur fréquence, restent une menace grave pour les marins. Plusieurs marins indiens ont eux aussi été victimes d'actes de piraterie et d'enlèvements. Il faut renforcer de toute urgence la surveillance pour garantir la sécurité maritime dans la région grâce à une collaboration internationale accrue.

Malgré les défis posés par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), les pays de la région affichent une croissance économique positive. À cet égard, la pleine mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel est importante. Dans ce cadre, nous estimons que l'UNOWAS doit accorder la priorité aux capacités, aux produits et aux services africains.

L'Inde attache une grande importance à ses relations avec la région de l'Afrique de l'Ouest. Jusqu'à présent, nous avons accordé des prêts à taux réduit d'un montant de plus de 3,5 milliards de dollars pour des projets en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Sous les auspices

du Fonds de partenariat Inde-Nations Unies pour le développement, nous comptons également allouer 9 millions de dollars à des projets visant à améliorer les moyens de subsistance des habitants dans neuf pays d'Afrique de l'Ouest. L'Inde a par ailleurs établi des partenariats solides dans le domaine de la sécurité avec les pays de la région. Elle reste déterminée à appuyer les pays d'Afrique de l'Ouest, notamment en renforçant leurs capacités et leurs institutions démocratiques.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de la Norvège.

Je remercie les intervenants de leurs observations.

Nous remercions le Représentant spécial Annadif de son travail à la tête du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) sur des thématiques qui vont des élections au programme pour les femmes et la paix et la sécurité, et des initiatives qu'il continue de prendre sur la question du climat et de la sécurité. Nous partageons également sa préoccupation concernant les prolongations anticonstitutionnelles des mandats présidentiels et les coups d'État dans la région et saluons ses efforts pour renforcer les protocoles sur la démocratie et la bonne gouvernance.

Nous nous félicitons de la coopération accrue entre l'UNOWAS et d'autres acteurs clefs, tels que le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, dont l'importance est capitale, comme nous l'avons vu hier. Dans une situation où nous voyons le terrorisme et d'autres défis en matière de sécurité et humanitaires se propager par-delà les frontières, la coopération est essentielle pour trouver des solutions. À cet égard, nous appelons à nouveau l'ONU à appuyer la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) en tant que solution transfrontière qui doit être pleinement conforme au droit international, y compris au droit international des droits de l'homme. Nous félicitons le G5 Sahel de son plan d'action sur l'égalité des sexes.

Deuxièmement, comme la Directrice exécutive Waly et d'autres l'ont dit, l'insécurité maritime dans le golfe de Guinée persiste et fait peser une menace sur la région et les marins qui y transitent. Presque tous les enlèvements en mer ont lieu dans le golfe de Guinée. Nous sommes d'accord avec le Secrétaire général pour dire que les États Membres doivent collaborer de toute urgence pour régler ce problème.

À l'approche du dixième anniversaire de la Déclaration des chefs d'État et de gouvernement des États de l'Afrique Centrale et de l'Afrique de l'Ouest sur la sûreté et la sécurité dans l'espace maritime commun, adoptée à Yaoundé, il convient tout particulièrement d'évaluer ce qui fonctionne et ce qui peut être amélioré. C'est pourquoi, comme nos trois collègues africains du Conseil de sécurité l'ont déjà dit, nous sollicitons la coopération des membres en vue de la première résolution du Conseil de sécurité sur le sujet depuis 10 ans.

Troisièmement, comme le fait si souvent la société civile, M^{me} Thiombiano Yougbaré et la Coalition citoyenne pour le Sahel nous ont rappelé pourquoi nous devons penser de manière holistique. Il est également clair que la protection des civils doit être au cœur de tous nos efforts. Ce que la Coalition citoyenne pour le Sahel appelle à juste titre les quatre piliers citoyens sont fondamentaux pour assurer le développement durable et la paix dans la vie des gens.

Pour terminer, 2022 doit être une année d'action. Arrêter la spirale désastreuse des fermetures d'écoles serait un bon point de départ. Par la résolution 2601 (2021), le Conseil de sécurité a envoyé un message clair : l'accès sûr à l'éducation apporte une contribution essentielle à l'instauration de la paix et de la sécurité internationales.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Il n'y a plus d'orateurs ou oratrices inscrits sur la liste.

La séance est levée à midi.